

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°35 du 11
Novembre 2020

QUOI DE NEUF

[Renfort COVID] L'EPDSAE recrute des étudiants et des professionnels

Publié le 10 Novembre 2020

Vous trouverez ci-après une demande de renfort de l'EPDSAE, membre du CA et contribuant du CREAI.

Mesdames, Messieurs,

L'EPDSAE, créé en 1982 par le Département du Nord, est le premier établissement public social et médico-social de France. Il est composé de 16 établissements et services implantés sur l'ensemble du Département et structuré en 4 Pôles : le Pôle Inclusion et Autonomie, le Pôle Enfance et Famille Grand Sud, le Pôle Enfance et Famille Grand Lille Métropole et le Pôle Prévention et Parentalité.

L'Établissement concourt à l'exécution des politiques Départementales et Nationales en matière d'accompagnement, d'accueil, d'hébergement et de suivi à domicile pour les personnes en situation de fragilité. Il œuvre dans les secteurs de la Prévention, de la Protection de l'Enfance (80% de l'activité) et du Handicap (20% de l'activité).

Chaque année, plus de 2500 personnes sont accompagnées par les services de l'EPDSAE. À travers 62 métiers, ce sont 1660 professionnels engagés qui permettent à l'EPDSAE de remplir ses missions de service public.

Aujourd'hui et pour faire face à l'ampleur de la deuxième vague, l'EPDSAE recherche des étudiants ou des professionnels en renfort dans ses différents établissements : ASH, Aides-Soignants, Maitresses de maison, Veilleurs de nuit, Educateurs, AES, AMP...

Postes à pourvoir dès que possible – CDD

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature à : cellulerh@epdsae.fr

Vous remerciant par avance pour toute aide que vous pourrez nous apporter et vous prions de recevoir nos salutations les plus sincères.

L'EPDSAE

Crédit photo : [Fond vecteur créé par pikisuperstar - fr.freepik.com](https://www.freepik.com)

[Renfort - COVID] L'ASRL recherche des infirmiers et aides-soignants

Publié le 05 Novembre 2020

Nous vous transmettons le besoin de renfort de l'ASRL, membre du bureau et contribuant du CREAM.

Mesdames, Messieurs,

Bien que l'épidémie de la COVID-19 semblait jusqu'à présent maîtrisée, la situation de nos foyers (SECLIN, AUBRY DU HAINAUT et surtout MERRIS) semble aujourd'hui s'engager vers un impact sévère du virus sur les effectifs.

Entre les résidents positifs symptomatiques qui nécessitent une veille accompagnée de soins, l'isolement des unités de vie et la ressource professionnelle qui s'amenuise, il nous faut nous préparer pour cette fin de semaine à la mobilisation des professionnels Infirmiers ou Aides-Soignants en renfort.

Nous ne savons pas encore quand ni comment seront sollicités les professionnels mais nous préférons anticiper les derniers retours de la campagne de testing qui ne s'annoncent pas très heureux.

Nous sommes conscients que la situation est semblable dans tous les établissements mais si vous disposez d'un ou plusieurs contacts ASD ou IDE en capacité de venir temporairement soutenir les équipes de l'ASRL, n'hésitez pas à nous contacter (ou à demander aux professionnels de nous contacter directement) par retour de mail ou sur le portable d'Hélène DELEAU (06 36 08 40 56).

Nous enclenchons parallèlement le recours aux dispositifs de réquisitions proposés par l'ARS.

Nous vous remercions par avance pour toute aide que vous pourrez nous apporter et vous prions de recevoir nos salutations les plus sincères.

Pour information vous retrouverez [en annexe](#) le nouveau protocole reprenant les consignes applicables aux ESSMS et aux dispositifs de soutien sanitaire. Les nouveautés sont surlignées en jaune.

Bruno MASSE

Directeur Général de l'ASRL

Lancement du projet Erasmus + Open Up

Publié le 10 Novembre 2020

La Vie Active s'engage dans le projet Erasmus+ Open up
« S'ouvrir » pour l'inclusion des enfants et des adolescents atteints de troubles sensoriels

Partant du constat que les systèmes éducatifs européens n'ont malheureusement pas la possibilité d'offrir aux jeunes porteurs de troubles sensoriels un soutien parfaitement adapté, le projet Erasmus+ Open up leur vient en appui et vise à leur assurer une éducation inclusive de qualité.

Avec ses partenaires français, espagnols, croates et chypriotes, La Vie Active a pour objectif de développer les capacités des professionnels pour améliorer l'accueil et l'accompagnement éducatif de ces publics.

Ce projet renforcera la collaboration entre le milieu ordinaire et les établissements et services médico-sociaux. Il contribuera également à améliorer l'accès à l'éducation des enfants et adolescents atteints de troubles sensoriels.

Innovons pour un monde plus solidaire !

Etablissement porteur : SESSAD Jean Macé de Liévin, 104 rue Jules Ferry 62800 Liévin

Durée du projet : 24 mois Du 01/10/2020 au 30/09/2022

[Communiqué de presse](#)

[Etude] Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement

Publié le 09 Novembre 2020

En mars 2018, 24 territoires sont retenus pour expérimenter la mise en œuvre accélérée du plan gouvernemental pour le Logement d'abord. Ce projet dont La Métropole Européenne de Lille (MEL) fait partie, vise à faciliter l'accès au logement des personnes sans domicile et faciliter l'accès et le maintien dans le logement.

La MEL a choisi de collaborer avec l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole afin de rassembler des données quantitatives et qualitatives sur :

le nombre de personnes concernées, leurs profils, les problématiques rencontrées, les parcours et les mécanismes qui amènent les personnes à se retrouver sans logement ou en situation de vulnérabilité dans le logement.

Pour compléter ce travail, des entretiens individuels avec les personnes vulnérables ont été organisés.

Découvrez les résultats de cette étude, ainsi que l'enregistrement de notre webconférence diffusée en live ce jeudi 5 novembre, dans laquelle Sylvain Mathieu, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL) a présenté son regard sur la politique du Logement d'abord à l'épreuve des territoires.

[Webconférence](#)

[Diaporama diffusé lors de la webconférence du 05/11/2020](#)

[Etude](#)

Source : [L'Agence de développement et d'Urbanisme Lille Métropole](#), 05 novembre 2020

ANNULATION : Sessions de formation aux outils du CHESSEP DICO PERSO

Publié le 09 Novembre 2020

A la suite de la réunion d'information du 23 janvier, le CREAI Hauts-de-France propose deux sessions de formation aux outils du CHESSEP DICO PERSO le jeudi 26 novembre 2020 dans ses locaux à Lille.

La participation à la formation est [gratuite sur inscription](#) (nombre de places limité).

Les outils du Chessep Dico Perso

Il s'agit de supports personnalisables, thématiques et fonctionnels conçus afin de faciliter la connaissance et l'accompagnement de personnes en situation de handicap complexe n'ayant pas accès à la communication verbale. Ils permettent à l'accompagnant de connaître en un coup d'œil ses habitudes, ses besoins d'aide, ses préférences et d'adapter ainsi son accompagnement dans un environnement particulier.

Une affiche en forme de goutte d'eau synthétise les habitudes et recommandations concernant la toilette de la personne accompagnée, un set de table reprend celles concernant les repas, une housse d'oreiller celles du coucher et du lever, une affiche en forme de tee-shirt celles concernant l'habillement...

Objectifs de la formation

Découvrir la matrice de conception des outils (sur le logiciel Adobe Acrobat Reader) S'approprier la méthodologie et la grille de recueil des informations. Celle-ci s'appuie chaque fois que possible sur le croisement des regards parents/professionnels.

L'ensemble des outils et des supports numériques seront remis aux participants lors de la formation.

Dans la mesure du possible les participants sont invités à participer à la formation avec un ordinateur

portable afin de manipuler les outils au cours de celle-ci.

Participants

La formation est accessible aux professionnels des établissements accueillant des personnes en situation de handicap complexe. Plusieurs professionnels d'un même établissement peuvent participer conjointement aux sessions afin de faciliter le déploiement de la démarche au sein de la structure (10 maximum par structure).

La formation est également ouverte aux familles des personnes accompagnées. Les outils du CHESSEP DICO PERSO s'appuient sur la double expertise des proches et des professionnels intervenant régulièrement auprès de la personne. Une communication auprès du Conseil de Vie Sociale de l'établissement peut permettre de les associer pleinement à cette démarche de formation.

Formatrice

La formation sera assurée par Dominique CRUNELLE, orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation, conceptrice de la démarche CHESSEP DICO PERSO.

Date et lieu

Les deux sessions de formation auront lieu le jeudi 26 novembre 2020 :

Session 1 de 9h30 à 12h30 Session 2 de 14h à 17h

Elles se dérouleront au CREA I Hauts-de-France, 54 Bd Montebello à Lille dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le port du masque sera obligatoire.

Pour plus de renseignements : Pauline Tursi, conseillère technique, 03 20 17 03 11,

ptursi@creaihdf.org

[Bulletin d'inscription](#)

APPEL À PROJET

Appel à projets : prévention des violences et la sensibilisation des enfants sur les temps périscolaires et extra-scolaires

Publié le 10 Novembre 2020

Objet de l'appel à projets :

Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants prévoit ainsi d'investir le temps périscolaire et extrascolaire pour mener des actions de prévention des violences mais également de promotion des droits de l'enfant en s'appuyant sur les associations. Dans ce cadre, il est prévu dès 2020 le lancement d'un appel à projets pour la labellisation d'actions et d'outils pédagogiques existants.

Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 15 janvier 2021

Le dossier de candidature est transmis exclusivement en version électronique à l'adresse suivante :
DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr

Autorité compétente pour l'appel à projets :

Ministère des Solidarités et de la Santé
Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Sous-direction de l'enfance et de la famille
Bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence
DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr

[Avis d'appel à projets](#)

[Cahier des charges](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 10 novembre 2020

Publié le 10 Novembre 2020

Dotations régionales

Arrêté du 30 octobre 2020 fixant pour l'année 2020 les dotations régionales mentionnées à l'article L. 174-1-1 du code de la sécurité sociale, les dotations régionales de financement des missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation prévues aux articles L. 162-22-13 et L. 162-23-8 du code de la sécurité sociale ainsi que le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du même code ([JORF n°0268 du 4 novembre 2020](#))

Décision n° 2020-14 du 29 octobre 2020 modifiant la décision n° 2020-07 du 11 juin 2020 relative aux dotations régionales limitatives 2020 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2020 ([JORF n°0271 du 7 novembre 2020](#))

Aidants familiaux

Décret n° 2020-1343 du 4 novembre 2020 relatif aux modalités de prise en compte du dédommagement perçu par les aidants familiaux, de la prestation de compensation et de l'allocation journalière du proche aidant dans le calcul du revenu de solidarité active et de la prime d'activité ([JORF n°0269 du 5 novembre 2020](#))

Grand Age

Circulaire interministérielle n° DGCS/SD4/DGT/DGEFP/2020/179 du 09 octobre 2020 relative à la

mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du grand âge

Les besoins en recrutement dans les établissements accueillant les personnes âgées (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), résidences autonomie...) et les services d'aide à domicile pour personnes âgées, exacerbés par la crise sanitaire, nécessitent la mise en place rapide d'une campagne d'urgence de recrutement sur les métiers du grand âge 'un métier pour nous' et la mobilisation rapide du service public de l'emploi et de l'ensemble des acteurs concernés.

([LEGIFRANCE.GOUV.FR](https://www.legifrance.gouv.fr), n°[s.n.], 2020-11-04)

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Décret n° 2020-1350 du 5 novembre 2020 relatif à l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés

Pris pour l'application de l'article L. 5212-9 du code du travail, le présent décret, dont les dispositions s'appliquent aux déclarations relatives à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés exigibles à compter du 1 janvier 2021, modifie le chapitre deuxième du titre premier du livre deuxième de la cinquième partie (réglementaire) du code du travail. Ce faisant, il précise les modalités de déclaration et de déduction des employeurs relatives à l'obligation d'emploi. Il détermine également les modalités de la modulation de la contribution prenant en compte les emplois exigeant des conditions d'aptitude particulière occupés par des salariés de l'entreprise, qui peut prendre la forme d'une déduction du montant de la contribution annuelle.

([JORF n°0270 du 6 novembre 2020](https://www.jorf.gouv.fr))

Covid-19

Décret n° 2020-1331 du 2 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

([JORF n°0267 du 3 novembre 2020](https://www.jorf.gouv.fr))

Décret n° 2020-1358 du 6 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

([JORF n°0271 du 7 novembre 2020](https://www.jorf.gouv.fr))

Arrêté du 6 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 identifiant les zones de circulation de l'infection du virus SARS-CoV-2

([JORF n°0271 du 7 novembre 2020](https://www.jorf.gouv.fr))

Arrêté du 7 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

([JORF n°0272 du 8 novembre 2020](https://www.jorf.gouv.fr))

[Etude CREAI Grand Est] Les impacts de la crise Covid-19 sur le champ médico-social - Evolutions des pratiques et effets sur les personnes accompagnées

Publié le 09 Novembre 2020

La crise liée à la COVID-19 a eu un retentissement considérable sur le quotidien, l'organisation et les pratiques d'accompagnement dans les structures médico-sociales pour les personnes en situation de handicap. L'ARS Grand Est a missionné le CREAI Grand Est pour réaliser une enquête sur les impacts de la crise Covid dans le secteur médico-social.

Cette étude a été réalisée du 25 juin au 20 juillet 2020. Le questionnaire a été envoyé à 1037 ESMS dans les dix départements de la région Grand Est.

Cette enquête a montré que les professionnels du secteur se sont majoritairement tournés vers les outils numériques et souhaitent pour les deux tiers conserver à l'avenir ces usages pour l'accompagnement des personnes. Une fracture numérique a néanmoins été observée à cause notamment du manque d'équipement.

Les interventions en appui au domicile sont majoritairement restées en distanciel avec néanmoins un maintien en mode présentiel quand cela était incontournable.

Enfin les échanges avec les aidants familiaux se sont multipliés durant cette période que ce soit à distance ou en présentiel le plus souvent plusieurs fois par semaine.

[Rapport](#)

[Synthèse](#)

Source [CREAI Grand Est](#), septembre 2020

[Ministère des Solidarités et de la Santé] Bilan d'étape de la Stratégie pauvreté

Publié le 09 Novembre 2020

Face à la multiplication des situations de pauvreté, le gouvernement a décidé de lutter contre les inégalités en menant une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Des mesures ont été instaurées dès 2018. En 2020, la crise a eu un impact direct sur les personnes les plus fragiles. Ainsi d'autres mesures exceptionnelles ont dû être mises en place.

Il s'agit ici de faire le point sur ce qui a été réalisé, sur les avancées, les mesures exceptionnelles et les chantiers en cours.

[Bilan d'étape](#)

Source : [Ministère des Solidarités et de la Santé](#), octobre 2020

[Etudes et Résultats DREES] Parents d'enfant handicapé : davantage de familles monoparentales, une situation moins favorable sur le marché du travail et des niveaux de vie plus faibles

Publié le 09 Novembre 2020

En 2016 et 2017 l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) a été versée à 292 000 familles. Cette allocation est destinée aux parents d'enfant handicapé. Cette étude brosse le portrait des parents bénéficiaires de l'AEEH. Elle met en évidence que souvent l'un des parents ne travaille pas. Ces familles ont généralement une situation économique plus fragile. 24% des bénéficiaires de l'AEEH vivent sous le seuil de pauvreté contre 17% pour les autres ménages avec enfants.

[Études et Résultats n°1169](#)

[Données](#)

Source : Études et Résultats, n°1169, Drees, 6 Novembre. 2020

[Etudes et Résultats DREES] L'offre d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux fin 2018

Publié le 09 Novembre 2020

La DREES propose de faire le point sur les capacités d'accueil des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux. De fin 2014 à fin 2018, le nombre de places est en hausse de 4.4% soit 21 420 places supplémentaires. La plus forte hausse concerne l'accueil des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme avec une augmentation de 34% soit près de 6 000 places supplémentaires. L'étude montre également que l'internat est un mode d'accueil plus fréquent chez les adultes que les enfants. Le personnel des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées a également augmenté de 5% de 2014 à 2018. Il reste majoritairement féminin.

[Études et Résultats, n°1170](#)

[Données](#)

Source : [Drees](#), 06 novembre 2020

[Etude - CREA Nouvelle Aquitaine] L'accompagnement des enfants et

des adolescents avec des troubles auditifs en Nouvelle-Aquitaine

Publié le 09 Novembre 2020

Missionné par l'ARS Nouvelle Aquitaine, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a mené une étude en 2017 puis en 2019 sur l'accompagnement des enfants et adolescents avec des troubles auditifs.

Les objectifs de cette étude étaient de :

Estimer quantitativement la population âgée de moins de 20 ans potentiellement concernée par une déficience auditive et identifier leurs principales caractéristiques ; Dresser un état de lieu des accompagnements scolaires et médico-sociaux mis en place, de leurs atouts et de leurs limites ; Etudier les conditions d'accompagnement permettant un parcours cohérent et sans rupture avec des réponses bien structurées.

[Rapport](#)

Source : [CREAI Nouvelle Aquitaine](#), décembre 2019

[Publications ANAP] Plateformes de services coordonnés

Publié le 09 Novembre 2020

L'ANAP propose de revenir sur la mise en place des plateformes de services coordonnés grâce à 12 retours d'expérience.

Les plateformes de services coordonnés permettent aux personnes handicapées une plus grande autonomie ainsi qu'un accès au droit commun.

A destination des professionnels de structures médico-sociales, l'ANAP propose deux publications pour comprendre le fonctionnement et l'intérêt des plateformes de services coordonnés :

Un livret « La logique de plateforme de services coordonnés » accessible à tous. Il explique en huit pages les principes et avantages des plateformes et un guide « Les plateformes de services coordonnés, mode d'emploi », plus complet, à destination des dirigeants et organismes gestionnaires. Un guide « Les plateformes de services coordonnés, mode d'emploi », plus complet à destination des équipes dirigeantes et des organismes gestionnaires. Une méthodologie est présentée à travers 12 retours d'expérience.

[Télécharger la production complète](#)

2 webinaires pour réinventer l'offre médico-sociales sont organisés prochainement :

L'offre médico-sociale évolue, adapter les pratiques d'accompagnement : le 27 novembre 2020 de 14h30 à 15h30, à destination de tous les professionnels du secteur du handicap. L'offre médico-sociale évolue, s'organiser pour une offre de services coordonnés : le 17 décembre 2020 de 14h30 à 15h30, à destination de tous les professionnels du secteur du handicap.

Inscription ouverte prochainement sur le site de l'ANAP.

Source : [ANAP](#), 06/10/2020

[Guide HAS] - L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Publié le 09 Novembre 2020

La Haute Autorité de santé (HAS) publie une recommandation de bonnes pratiques sur l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité.

A destination de tous les professionnels d'établissements et services médico-sociaux (ESMS), des aidants non professionnels, ainsi que des personnes polyhandicapées, cette recommandation a pour objectifs d'accompagner les professionnels et les familles au quotidien, d'améliorer la qualité de vie de la personne polyhandicapée, et de la considérer comme une personne à part entière.

Pour se faire, l'accompagnement des professionnels doit reposer sur une approche éthique et le respect de la personne polyhandicapée.

La HAS a décliné cette recommandation en plusieurs documents thématiques afin de faciliter le travail des professionnels et aidants.

- la personne actrice et citoyenne ;
- les dimensions fonctionnelles ;
- la santé ;
- la vie quotidienne ;
- les transitions et la fin de vie ;
- les professionnels et les familles.

Documents

[Préambule](#)

[La personne actrice et citoyenne](#)

[Les dimensions fonctionnelles](#)

[La santé](#)

[La vie quotidienne](#)

[Les transitions et la fin de vie](#)

[Les professionnels et la famille](#)

Documents complémentaires

[Lettre de cadrage l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité](#)

[Protocole National de Diagnostic et de Soins \(PNDS\) Générique Polyhandicap](#)

Source : HAS, le 03/11/2020

Pour rappel ou si vous ne le saviez pas encore, le CREAM HdF possède une chaîne YouTube. Vous y retrouverez notamment une [vidéo sur l'accès aux soins et le polyhandicap](#)

AGENDA

Trajectoires et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Le 12 novembre 2020

Echelle : National

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) ont le plaisir de vous inviter au séminaire Trajectoires et parcours des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

En raison de la crise sanitaire, la dernière et 5^{ème} séance de ce séminaire intitulée Nouveau régime d'insécurité sociale : axes de problématisation du rapport se déroulera jeudi 12 novembre 2020 par visioconférence via l'application Zoom.

Pour participer à la réunion par visioconférence, connectez-vous par les liens d'accès suivant :

Pour le matin à 9h30 :

<https://us02web.zoom.us/j/82288698477?pwd=RnBKaFVzNUZQSmh1L0Q1NIN3S3NUQT09>

Pour l'après-midi à 14h00 :

<https://us02web.zoom.us/j/88279321230?pwd=akVNVkxpT0JpMEIOV2h1TGhSbGFzZz09>

[Invitation](#)

[Programme](#)

ANNULATION DU WEBINAIRE : La prise en charge judiciaire des victimes de violences sexistes et sexuelles

Le 12 novembre 2020

Echelle : En région

ANNULATION DU WEBINAIRE DU CIDFF 80 :

En raison des nouvelles recommandations notamment au niveau de la sécurité renforcée – risque attentat, le webinaire prévu le jeudi 12 novembre matin sur « la prise en charge judiciaire des victimes de violences sexistes et sexuelles » est annulé et reporté en janvier 2021.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la nouvelle date.

[Affiche](#)

Le numérique dans la relation d'accompagnement socio-éducatif : Où en sommes nous ?

Le 17 novembre 2020

Echelle : En région

L'IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne et Le Media social s'associent pour vous proposer quatre webinaires sur le "numérique en travail social" (Numets).

Le premier séminaire, consacré à l'évolution de la relation socio-éducative provoquée par le développement des outils numériques, se tiendra en ligne mardi 17 Novembre 2020 de 15 h 30 à 17 h.

Il sera animé par Alexis Mombelet, formateur à l'IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne, et Linda Daovannary, rédactrice en chef actualités du Media Social. Avec trois intervenants : Benjamin Bitane, responsable du pôle formation chez Emmaüs Connect ; Nicolas Leprêtre, chargé de mission prospective des politiques publiques (Métropole de Lyon) ; et Vincent Meyer, sociologue, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication – Université Côte d'Azur (UCA).

[Inscription](#)

Webinaire : Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

Le 23 novembre 2020

Echelle : En région

Le GNCRA propose un webinaire pour une première approche sur l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes autistes.

Ce webinaire sera animé par Sheila Warembourg, Formatrice professionnelle en sexologie et santé publique le 23 Novembre 2020 de 10 h à 11 h .

Il est gratuit et destiné aux personnes concernées, aux familles ainsi qu'aux professionnels.

Inscrivez vous : https://zoom.us/webinar/register/WN_Uds2EjzSliL7p9BNCl-1w

[Plus de détails.](#)

La Covid : une nécessité de revisiter nos pratiques en Protection de l'Enfance

Le 03 décembre 2020

Echelle : En région

L'AFIREM, toujours soucieuse du soutien des professionnels dans la prise en charge des enfants en Protection de l'Enfance, vous propose dans la continuité de son action, en partenariat avec l'IRTS Hauts de France

Une formation en webinaire le jeudi 3 Décembre, de 14h à 17h sur le thème : "RENCONTRES MASQUÉES - La Covid : une nécessité de revisiter nos pratiques en Protection de l'Enfance".

Renseignements : A.F.I.R.E.M. – Hôpital des Enfants Malades – 149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15

Tél : 06.98.17.16 44 – 01.44.49.47.24 – 01.42.73 13 14

Email : afirem@orange.fr - Site : www.afirem.fr

[Programme et bulletin d'inscription](#)

Que peuvent apporter les patients aux professionnels et à leurs pairs ?

Le 28 janvier 2021

Echelle : National

EXPAIRs Journée d'étude 2021 : "Que peuvent apporter les patients aux professionnels et à leurs pairs ?". cette conférence sera en ligne le 28 janvier 2021.

Toutes les informations seront progressivement mises à disposition sur le blog EXPAIRs :

<https://expairs.hypotheses.org/>

[Affiche](#)

[Plus de détails.](#)

"Viens chez moi, j'habite en établissement" Interroger la place de l'habitant dans son lieu de vie

Le 19 mai 2021

Echelle : National

le Comité de préparation des journées bisannuelles MAS FAM FV FH (EAM et EANM) co-organisées avec l'ANCREAI, a décidé de maintenir ces journées d'échanges du 19 au 21 mai 2021 au Centre Pierre Baudis de Toulouse sous le thème :

“Viens chez moi, j’habite en établissement” Interroger la place de l’habitant dans son lieu de vie

Pour que l'ensemble des conditions sanitaires soient mises en œuvre afin de garantir la sécurité de tous, le nombre d'inscriptions sera réduit de moitié. Les inscriptions seront ouvertes à la fin du mois de novembre. [En savoir plus.](#)

Infos : CREA I ORS Occitanie 135 allée Sacha Guitry B.P. 35567 34072 MONTPELLIER CEDEX 3 • 04 67 69 25 03 • accueil@creaiors-occitanie.fr

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d’emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l’intégralité des offres d’emploi reste disponible sur l’espace Emploi du site internet du CREA I (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d’emploi :

Etablissements contribuant au CREA I : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREA I : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREA I Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREA I à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Aurélie Brulavoine

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
